d'une indiscutable habileté, nous laissent froids cependant, et notre admiration nous la réservons à *La servante* de M. Bail : le personnage et les accessoires sont traités avec énormément de brio, et quel inimitable éclat M. Bail sait donner aux cuivres. C'est un véritable virtuose du genre.

Deux bonnes marines de M. J.-P. Clays, de Bruges, attirent ici notre attention : un effet de nuit sur l'Escaut près d'Anvers et *Calme au Waal*, environs d'Amsterdam.

M. Brispot n'est pas un inconnu pour nous : le Musée de Tourcoing possède l'une de ses toiles. C'est encore une scène rustique qu'il nous présente *L'aumône au village*, traitée avec sentiment et sincérité.

Henri de la Rochejacquelin au combat de Cholet, tel est le titre du tableau de M. Emile Boutigny, qui s'attache, comme on le sait, et avec un légitime succès, à l'épisode militaire.

Le jeune chef vendéen, dont la figure fière et énergique se trouve en pleine lumière, entraîne de la voix et du geste ses farouches paysans. L'action est très mouvementée, tous les types scrupuleusement observés et les détails d'architecture habilement rendus. Cette toile nous rappelle, avec plus de mouvement encore peut-être, celle du même artiste que nous connaissons au musée de Tourcoing.

La *Prédication de St-François d'Assise*, de M. Georges Claude, nous semble une des rares compositions empreintes d'un caractère religieux.

A voir également un paysage du pays de Provence, *Effet de soir aux Martigues*, de Mme Nanny Adam, et un petit coin de Paris, la place Clichy au crépuscule que M. Cagnart anime avec un grand souci de vérité.

Nous avons réservé pour la fin de notre visite à la salle 12, l'envoi de notre concitoyen M. Alfred Desplanques

Les oignons est une de ces scènes si jolies en leur simplicité de la vie flamande — nous l'avons dit déjà et nous aimons à le rappeler dans cette revue — Tout est calme et reposé dans ces intérieurs étudiés avec ce soin scrupuleux qui caractérise l'artiste tourquennois, et cependant rien de banal, une pointe même accentuée de philosophie.

Deux personnages figurent dans cette composition : une vieille femme qui essuye du coin de son tablier les larmes amenées aux yeux par un gros oignon qu'elle est occupée à éplucher. L'autre personnage, placé à contre jour, un homme fumant placidement sa pipe, qui rit d'un air narquois de la mésaventure de sa compagne.

La scène est excessivement amusante et rendue avec énormément de souci de l'exactitude. L'opposition dans les effets de lumière est très heureuse et la tonalité générale fort harmonieuse. En un mot, c'est un bon Desplanques.

La salle 14 abrite le dernier tableau de Rosa Bonheur *Vache et taureau d'Auvergne*. On reconnaît à l'œuvre l'étonnante virtuosité et la vigueur de facture de l'artiste dont le nom restera parmi les maîtres du paysage de ce siècle. La mort a enlevé Rosa Bonheur sans que son talent ait faibli.

Là aussi, une attrayante peinture décorative de M. Paul Chabas. Au milieu d'un frais paysage et dans une eau transparente un essaim de jeunes filles prend ses « Joyeux ébats » Cette jolie composition se recommande par son entrain et sa vivacité.

Et puis encore : un bon intérieur d'église de M. Albert Decamps; une fantaisie de coloration fort élégante *La femme et le secret*, signée d'une autre élève de M. Léon Comerre, Mlle Georges-Achille Fould, deux toiles *Filles d'Eve* et *Le réveil*, fines et attrayantes composition de M. Edouard Bisson; un intérieur picard traité avec conscience et vérité par M. Jules Boquet; un agréable site des bords de la Seine sorti de la palette toujours harmonieuse de M. Camille Dufour.

Il est également plein de fraîcheur, le paysage qu'a envoyé Mlle Caroline Bouffay, *Une haie de cactus*; on ne peut que regretter qu'il ait été placé si haut.

Le départ des conscrits à Longsor de M. Georges Clairin. Les Fellahs, obligés de faire leur service militaire, sont enfermés dans une caserne qui ressemble à s'y méprendre à une prison, jusqu'à leur départ; les familles, pères, mères et filles, viennent se ruer sur les murs en se lamentant, en maudissant. La scène est empoignante et a beaucoup de caractère.

D'une toute autre note est *Que dira Monseigneur ?* L'année dernière M. Jules Denneulin, de Lille, avait envoyé une humoristique composition qui avait obtenu un réel succès. Dans un jardin potager à demi caché sous la neige, un bon curé fait la chasse au lièvre vorace qui vient manger ses choux, il l'abat d'un coup de fusil.

Voici aujourd'hui le pendant. C'est une malencontreuse intervention du gendarme attiré sans doute par la détonation de l'arme à feu. Chasse en temps prohibé .. délit prévu et puni par l'article tant du Code. Le gendarme verbalise placidement tandis que le bon vieux curé, le corps du délit en main, reste stupéfait de ce dénouement. Que dira Monseigneur ?...

C'est tout plein d'esprit et de brio.

(*A suivre*). DE L'EPINETTE.

Bulletin Commercial

LAINES

Marchés du 10 juin

ROUBAIX-TOURCOING. — Tendance calme. — Laines peignées. — Type courant. — Juillet 15,000 k. à 5,90. — Août 15,000 à 5,925. — Décembre 20,000 à 5,95; — Total : 50,000 k.

Type ancien. — Juin 15,000 k. à 5,875. — Juillet 15,000 à 5,925; 15,000 à 5,95. — Total : 45,000 k.

Total de la journée : 95,000 k.

ANVERS. — Tendance soutenue. — Juin 00,000 k.; juillet 40,000; août 35,000; septembre 5,000; octobre 30,000; novembre 15,000; décembre 50,000; janvier 10,000; février 00,000; mars 00,000; avril 00,000; mai 00,000. — Total : 155,000 k.

LEIPZIG. — Tendance soutenue. — 00,000 k.

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Courant	Roubaix-Tourcoing Ancien	ANVERS Allem. B	LEIPZIG Type B.A	Le Havre COTONS	Le Havre CAFÉS
Juin	5.87 1/2	5.87 1/2	5.87 1/2	4.80 ./.	39 25	33 50
Juillet	5.87 1/2	5.87 1/2	5.87 1/2	4.80 ./.	39 25	33 75
Août	5.92 1/2	5.95 ./.	5.90 ./.	4.80 ./.	39 25	34 ..
Septembre	5.92 1/2	5.95 ./.	5.90 ./.	4.80 ./.	39 12	34 25
Octobre	5.95 ./.	— ./.	5.90 ./.	4.80 ./.	38 87	34 50
Novembre	5.95 ./.	— ./.	5.90 ./.	4.80 ./.	38 75	34 75
Décembre	5.95 ./.	— ./.	5.90 ./.	— ./.	38 62	35 ..
Janvier	5.95 ./.	— ./.	5.90 ./.	— ...	38 62	35 25
Février	5.95 ./.	— ...	5.90 ./.	— ...	38 75	35 50
Mars	5.95 ./.	— ...	5.87 1/2	— ...	38 75	35 75
Avril	5.92 1/2	— ...	5.87 1/2	— ...	38 87	35 75
Mai	5.92 1/2	— ...	— ./.	— ..	.. ..	36 .

Le Havre, 10 juin. (*Télégramme de Georges Degoy*). — Le marché est calme. On n'a enregistré aujourd'hui aucune transaction.

Les cours n'ont pas varié sur la cote d'hier.

COTONS

HAVRE, 10 juin. — A terme soutenus. 1,650 balles.

On cote : Juillet 39 1/8; août 39 1/4; septembre 39 1/4; octobre 39 1/4; novembre 39 1/8; décembre 38 7/8; janvier 38 1/4; février 38 5/8; mars 38 5/8; avril 38 3/4; mai 38 7/8; juin .. .|.

Disponible. — On a traité : 686 balles New-Orléans de 43.25 à 46,00; 550 balles Texas de 42,00 à 45,50; 18 balles Locanada à 35.00.

LAINES DES INDES

Liverpool, 8 juin.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 18 juillet 1899. Arrivages depuis la dernière série 7,889 balles. Anciennes existences tenues par importateurs 2,902 balles. Total 10.791 b.

Le marché aux laines anglaises reste calme; et les cotes sont presques nominaux en attendant l'approche de la nouvelle tonte.

Un petit courant d'affaires ici en provenances étrangères ne démontre aucun trait saillant.

SITUATION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 10 juin.

On ne nous signale rien de bien saillant en fabrique cette semaine; les affaires sont toujours calmes et c'est toujours, assure-t-on, la conséquence de la hausse que les fabricants sont forcés de demander par suite de la plus value de la matière première.

Toutefois la vente semble s'animer dans le commerce de détail et a sa répercussion sur le négoce. Un été hâtif amènerait, de l'avis général, une reprise sérieuse d'activité.

Dans le commerce de laines c'est encore le calme qui domine, cette semaine, malgré quelques demandes. On traverse, en somme, une période inévitable après chaque poussée d'affaires, période de renseignements qui ne tardera pas sans doute à être suivie d'achats sérieux.

Les cours se soutiennent facilement et nous les voyons fluctuer toujours dans la même parité, vers six francs.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 9 juin

Communications par chemin de fer entre Roubaix, Lille et le Havre

Dans une réunion tenue récemment, la Chambre de Commerce de Roubaix a émis le vœu que des améliorations soient apportées dans l'horaire des trains des Compagnies des chemins de fer du Nord et de l'Ouest, de façon à rendre plus rapides et plus faciles les communications entre la région du Nord et le Havre.

En accusant réception de ce vœu qui lui a été soumis le 22 mars dernier, Mr le Ministre du Commerce informe qu'il l'a signalé à l'attention de son collègue des Travaux publics.

Espagne. — Droits appliqués aux tissus de laine

Dans sa séance du 22 juin 1897, la Chambre de Commerce de Roubaix s'associant à celle de Bayonne, priait instamment le Gouvernement français d'intervenir de manière à obtenir que le régime douanier appliqué, depuis 1892, par l'Espagne, aux produits français fut sensiblement amélioré.

Le 15 mars suivant, elle sollicitait, en attendant qu'il put être donné satisfaction à sa première demande, que les articles 473 et 476 de l'Arancel relatifs aux tissus de laine fussent rédigés de façon à éviter toute interprétation abusive de la douane Espagnole. Elle proposait, à cet effet, un poids maximum pour les tissus visés par l'article 473 et un poids minimum pour les tissus visés par l'article 476.

Ces deux demandes, très fondées pourtant, sont restées sans effet jusqu'ici. La situation reste donc la même et ceux de nos négociants qui font des affaires avec l'Espagne éprouvent de plus en plus de difficultés, pour lutter dans ce pays, contre la concurrence étrangère. Ces difficultés ne surprendront personne quand on saura qu'un certain nombre de tissus de laine pure ou mélangée d'autres textiles, soie ou coton, se payent à des prix moins élevés que les droits qu'on leur applique en Espagne.

Il serait très désirable pour l'industrie lainière qui traverse une crise si intense, qu'il fût mis fin, par des concessions réciproques, à cette regrettable situation à laquelle nous devrons, si elle se prolonge, la perte complète du marché espagnol.

La meilleure solution à intervenir serait, à notre avis, de revenir purement et simplement, pour les tissus de laine pure ou mélangée, aux droits qui les grevaient avant 1892.

La Chambre de Commerce émet un vœu dans ce sens qu'elle soumettra à la bienveillante attention de M. le Ministre du Commerce.

Réunion générale des délégués de toutes les Chambres de Commerce. — Propositions émanant d'Angers et de Boulogne-sur-Mer.— Lettre du Ministre du Commerce.

Les Chambres de Commerce d'Angers et de Boulogne-sur-Mer, sollicitent la participation de celle de Roubaix, à des réunions qu'elles se proposent d'organiser, chacune de son côté, et auxquelles seraient convoqués les délégués de toutes les Chambres de Commerce de France.

Les programmes des deux Chambres comprennent l'un et l'autre la question d'ajournement de la loi sur la responsabilité des accidents du travail; celui d'Angers vise en outre l'étude préparatoire des propositions de tarifs soumises à l'homologation ainsi que la loi sur les Chambres de Commerce, en ce qui concerne l'introduction des chefs de succursale, dans le corps électoral.

Pendant que les promoteurs de ces réunions recherchaient des adhésions parmi les autres Chambres de Commerce et avant que la plupart de celles-ci aient pu leur répondre d'une façon ou d'une autre, M. le Ministre du Commerce a adressé la circulaire suivante aux Chambres de Commerce d'Angers, de Brest et de Rennes :

« Paris, le 19 mai 1899.

» *Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,*

» Monsieur le Président,

» Mon département a reçu un exemplaire d'une note circulaire que vous avez adressée de concert avec les Présidents des Chambres de Commerce de Rennes, de Brest et d'Angers à tous les Présidents des Chambres de Commerce de France, en vue de les convoquer à une réunion générale à Paris, pour lundi 22 mai courant.

» Le programme de cette réunion serait le suivant :

» 1° Constitution d'un bureau d'examen des propositions d'homologation des tarifs de chemin de fer.

» 2° Ajournement de la loi sur les accidents du travail.

» 3° Election des Chambres de Commerce.

Il est dit dans cette note que le droit de réunion pour les Présidents des Chambres de Commerce découle des dispositions de l'article 18 de la loi du 9 avril 1898.

» Permettez-moi de vous faire observer qu'il résulte tant des travaux préparatoires auxquels ce projet de loi a été soumis devant le Conseil d'Etat que de la discussion devant les Chambres que l'article 18 précité n'a eu d'autre objet que de confirmer le droit de correspondance entre les Chambres de Commerce qui n'avaient bénéficié jusque-là sous ce rapport que d'une simple tolérance, l'entente par l'entremise des Présidents sur les objets rentrant dans les attributions des Chambres de Commerce ne peut donc être réalisée que par correspondance.

» L'interdiction de tenir des réunions pour l'examen des questions d'intérêt général résulte expressément du rejet par le Sénat de l'amendement de M. Lourties qui proposait d'autoriser les Chambres de Commerce à se réunir en conférence temporaire pour traiter de leurs intérêts communs.

» Le droit pour les Chambres de Commerce de se réunir en conférences a donc été limité par l'article 24 de la loi du 9 avril 1898 au cas où il s'agirait pour elles d'assurer par leurs propres ressources l'exécution de projets d'intérêt commun pour l'étude desquels elles auraient besoin de s'entendre préalablement,

» Si la demande préalable lui en avait été faite, mon Département aurait pu autoriser la réunion projetée pour lundi prochain dans le cas où elle aurait eu pour objet unique de provoquer création, à frais communs, par les Chambres de Commerce d'un bureau d'examen des propositions d'homologation des tarifs de chemin de fer.

» Mais les deux autres questions, relatives à la loi sur les accidents du travail et à l'élection des Chambres de Commerce, questions purement théoriques, dont la solution n'appartient pas à ces Compagnies et pour lesquelles elle doivent se borner à émettre des vœux, ne sauraient faire l'objet d'une entente entre les Chambres de Commerce que par voie de correspondance et par l'entremise de leurs Présidents.

» Agréez, monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,* » PAUL DELOMBRE. »

La Chambre de Commerce de Roubaix, par déférence pour le Ministre du Commerce, s'abstiendra de prendre part aux réunions projetées. (*A suivre*)

AU VÉLODROME DE ROUBAIX

Le grand match d'aujourd'hui. — Milléristes et Mülléristes

A l'approche du *great event* dont le Vélodrome de Roubaix va être aujourd'hui le théâtre, l'intérêt qui dès l'annonce de la nouvelle rencontre de Miller et de Müller s'était déjà si vivement manifesté, s'est accru dans de grandes proportions.

Les paris vont leur train et chaque homme a ses partisans acharnés; en un mot, rarement rencontre s'est présentée avec plus d'intérêt, et le match Miller-Müller sera, si le temps le favorise, une journée telle que la piste de Roubaix en vit peu.

La distance de 100 milles anglais (160 kil. 900) est, du reste, suffisante pour mettre à l'épreuve l'énergie et le courage extraordinaires des deux hommes, d'autant plus que l'allure sera vive si l'on en croit les notes d'entraînement. Ce n'est même pas ordinaire de penser que nous allons voir lutter de vitesse ceux-là même qui, il y a juste un mois, faisaient encore après 70 heures de lutte des tours en 25 secondes, que certains sprinters leur envieraient.

L'entraînement par tandems à pétrole assure, d'autre part, la régularité de l'épreuve, car ici Müller ne pourra plus se faire tirer à perte de vue par le grand stayer américain. Il faudra qu'il marche s'il veut gagner.

C'est là du reste qu'est l'intérêt du match et le public peut être sûr que Miller et Müller ne marchanderont pas leurs efforts.

Rappelons en terminant que le départ sera donné aux deux matcheurs à deux heures et demie précises; l'arrivée aura donc lieu vers six heures.

***

L'accès du Vélodrome sera facilité par un service extraordinaire de Tramways et par un service d'omnibus organisé par Mme Cailliéret, de la Grande-Place au Vélodrome.

***

LA CORRIDA DU 18 JUIN

Les six toros de la ganadéria de Juanita Sanchez de Carreros (province de Valladolid) viennent d'arriver aux arènes. Ce sont de superbes animaux, puissants et de noble allure.

Nous apprenons en dernière heure que la Compagnie du chemin de fer du Nord organise un train spécial à prix réduit de Paris à Roubaix. Nous en donnerons demain l'horaire et les prix de place.

***

On nous prie de rappeler que la location est ouverte à Roubaix chez M. Jubé, rue de la Gare, à Tourcoing chez M. Lefèvre-Six, Grande-Place, et à Lille chez M. Perreau, 2, rue Esquermoise.

FABRIQUE DE CHAUSSURES SUPERIEURES
sur mesure et confectionnées
BOUCAU-VEREECKE
5, Rue Pierre-Motte, ROUBAIX
Grand choix de souliers blancs, pour première Communion, Mariage, Luxe et Soirée
Chaussures tous Sports Cyclist, Football, Tennis, etc.
ÉCONOMIE PAR LA QUALITÉ

LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants particuliers)

CYCLISME

« **La Pédale** ». — Décidément, cette société ne perd pas de temps, la course Roubaix-Cysoing, organisée par M. A. Dujardin, secrétaire de l'A. V. P., est à peine terminée, qu'une autre course, également dotée de nombreux et jolis prix, est en préparation.

En effet, le dévoué président de cette association, M. Joseph Desmedt, a eu la bonne idée de préparer une course au clocher sur un parcours d'environ 50 kilomètres.

La date de cette course, spécialement offerte aux sociétaires n'est pas encore fixée, cependant, nous sommes en droit d'annoncer qu'elle aura lieu très prochainement.

Les coureurs peuvent donc s'entraîner ferme pour cet essai au clocher qui promet un succès sans précédent.

Les adhésions, peuvent être adressées dès maintenant au local, 55, rue Neuve, ou au secrétaire, 5, rue Rossini.

***

De l'avis des cyclistes qui montent la Wolff American, il est matériellement impossible à l'heure actuelle de posséder une bicyclette donnant plus de garantie tant au point de vue roulements, solidité et légèreté.

C'est pourquoi M. E. Méresse, 246, Boulevard Gambetta, à Tourcoing, représente cette célèbre marque depuis trois ans. 51920

***

Le succès qu'a remporté la machine Clément qui a permis à Huret de venir de Bordeaux à Paris en 16 heures 1/2 défraie encore les conversations. On ne tarit pas d'éloges sur la vieille marque Clément dont vous pouvez voir les modèles 1899 chez Mme Vve Couvreur-Debeuf, à Roubaix. 46362d

***

Encore une belle victoire que vient de s'adjuger la machine de la société « La Française » : Garin Jeune a, en effet, gagné brillamment la course de 24 heures sans entraîneurs, grâce on peut le dire à sa machine dont la construction est simplement une merveille. Demandez renseignements à M. Garin, à Roubaix. 46363d

***

Bordeaux-Paris, les 24 heures sans entraîneurs, la course des artistes motocycles tels sont les derniers lauriers cueillis par le pneumatique Dunlop qui décidément monopolise le succès. 46364d

AUTOMOBILISME

Dunkerque. — Le 27 juin, grandes courses automobiles organisées sous le patronage de la municipalité dunkerquoise. Les courses comprendront deux parties :

1° Le matin à partir de dix heures, courses d'adresse.

2° Le soir à quatre heures, courses de vitesse, 60 kilomètres. Cette course comprend trois catégories : a) tricycles vitesse; b) tricycles amateur; c) voiturettes et voitures. Nombreux prix en espèces et médailles.

Pour tous renseignements et engagements, s'adresser au président des Fêtes automobiles, Café italien, Dunkerque.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — C'est aujourd'hui dimanche 11 juin que se donnera le beau concours international à l'Ours, rue Pellart, 49. La mise est de 7 fr. qui donne droit à 20 fr. au gagnant; 16 sociétés y prendront part : Les amis du Cheval-Blanc; l'Harmat d'Estaimpuis; les Boucheurs de l'Allumette; Bossu du Pecq; Dumoulin de Wattrelos; l'Enfié; Achille, Tourcoing; Beaurepaire, Roubaix; Carrette, Blanc-Seau; Duquesne, Wattrelos; Glorieux, Wattrelos; Jean, de Stacceghem; Les Jeunes du Hutin; Les amis de l'Union; Les amis de Wasquehal. Tirage au sort à 5 heures. Mise au parc à 5 h. 1/2 précises. 42355d

— La société Franco-Russe, établie au Cochon rouge, rue de Mouvaux, 48, rappelle aux amateurs son concours pour le dimanche 18 juin. — 5 francs de mise, 15 francs au coq gagnant, de plus le bénéfice sera partagé entre les sociétés perdantes. Avis aux amateurs; il reste encore quelques mises à prendre. Mise au parc à 5 heures 1/2. 42355d

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — La continuation du jeu de boule à la platine, avec 1120 francs de prix en espèces, organisé par les Amis Réunis du café Pandore, rue Pauvrée, aura lieu dimanche 11 juin. L'inscription commencera à 7 heures du matin, pour prendre fin à 8 heures et demie du soir.

— M. Ch. Fontaine, cabaretier, « A l'Ancien Colysée », rue de Tournai, aux Trois-Ponts, fera bouler chez lui, le dimanche 11 juin, de très beaux jambons. La mise sera de 25 centimes. L'inscription se fera de dix heures du matin à 8 heures du soir.

LEERS-FRANCE. — M. Desobry (dit Rigobert), cabaretier à Matelette, à deux minutes de la Place, donnera un grand jeu de boule à la platine, le dimanche 9 juillet. 205 fr. de prix en espèces. La mise sera de 0,40 cent.

LEERS-NORD (Belgique). — A l'occasion de la kermesse, un grand jeu de boule à la platine sera offert, le dimanche 9 juillet, chez M. H. Delgrange-Hauwels, à trois minutes de la gare. — 200 francs de prix. La mise sera de 40 centimes.

LEERS. — Hameau du Triez de Carihem, estaminet du « Jockey-Club », tenu par M. Henri Messiean, dimanche 11 juin 1899, grand jeu de boule à la platine, 200 fr. de prix répartis comme suit : 1er prix 70 fr.; 2e prix 50 fr.; 3e prix 35 fr.; 4e prix 20 fr.; 5e prix 15 fr.; 6e prix 10 fr. — L'on boulera 4 mises pour 1 fr. 50. L'inscription commencera à 8 heures du matin et finira à 8 heures 1/2 du soir. Le jeu commencera à 9 heures précises. Voir les affiches pour le règlement. Qu'on se le dise. 43217d

MOUSCRON. — A 20 minutes de la gare. — Dimanche 11 juin, grand jeu de boule à la platine, chez Mme Vve Loridon-Corsille, estaminet de la Grenache, entre le Risquons-Tout et La Marlière, 200 fr. de prix. Mise 0.40 cent. En cas de mauvais temps le jeu sera remis. 54834

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Le deuxième concours de semaine, donné par le Syndicat Roubaisien, aura lieu chez M. Jean Degrave, cabaretier, rue de Rome, le lundi 12 juin.

Un deuxième bureau fonctionnera chez M. Pierre Bernard, cabaretier, à l'angle des rues du Tilleul et de Bavai.

Prix d'honneur 100 francs et un régulateur. Poule spéciale à 10 centimes : un service de table. Mise en paniers le dimanche 11 juin, de 4 à 7 heures du soir.

— La société Le Vautour, établie chez M. Emile Catel, au Blanc-Seau, rappelle aux amateurs son concours de semaine le mercredi 14 juin, sur Chantilly. Prix d'honneur 75 francs. Mise en panier mardi de 4 à 7 heures du soir.

WATTRELOS. — Un concours sur Chantilly aura lieu, le lundi 19 juin, chez M. Barbieux, cabaretier, à Saint-Liévin; 100 francs de prix d'honneur et un régulateur à la première série de trois pigeons non désignés, plus deux montres remontoir.

Ce concours est offert aux amateurs dans un rayon de six kilomètres.

MOUSCRON. — Résultat du concours d'Orléans organisé par la société La Rapide, établie chez M. G. Seynave à Mouscron. 19 paniers lâchés à 5 heures. Convoyeur. 1er Marhem 2p. 2e Hocedez 2p. 3e Honoré 3p. 4e Dumortier ph. 5e Buysse 2p. 6e Dutholt 3p ph. 7e Deman 3p. 8e Denelchin 5p. 9e Veighe 3p. 10e Buysse 2p s2. 11e Minne 2p ps. 12e Hovaert 3p. 13e Vandebulcke 2p. 14e Noltebaere 2p. 15e Debrabant 2p. 16e Ledoux 4p.

17e Lefebvre 4p. 18e Leveugle. 19e Lamote 2p. 20e Delespaux 3p. 21e Six 2p. 22e Vandembulke 4p. S. 2. 23e Doutreluingne. 24e Ingels 4p. 25e Tilleul 2p. 26e Defeu 4p. P. S. 27e Courcelles. 28e Coulon 3p. 29e Moulin 2p. 30e Ledoux 5p.P.S. 31e Cracco 2p.P,S. 32e Desmet 5p. 33e Vanderdoncke 4p. 34e Schoon 3p. 35e Wille 2p. 36e Coppenolle 5p. 37e Coussens 4p. 38e Meyeu 3p. 39e Pollet. 40e Vanderdonck 2p.S.2. 41e Menagé 2p. P.S. 42e Claerout. 53e Wille 3p.S.2. 44e Desmet 4p.S.2.

45e Cracco 3p. 46e Larose 4p. 47e Grimonprez 2p. 48e Massez. 49e Hospied 2p. 50e Vanhoutte 4p. 51e Rose. 52e Deffrennes. 53e Hospied 4p. 54e Desnoyette 4p. 55e Verreuq 4p. 56e Hennion. 57e Mercier. 58e Schoon. 59e Desotte. 60e Delespaul. 61e Penez. 62e Courcelles. 63e Deffrennes. 64e Ramoir. 65e Lamothe. 66e Corne, Moulin, Lamotte 4p. Lamotte, Lamote, Ledoux.

LA TOUR EIFFEL NEUVE
Après divers essais de blanc, de bleu de ciel,
C'est en blond que l'on va peindre la tour Eiffel;
En blond comme un *Congo*, blond pâle, douce teinte.
C'est ainsi que le monde entier la verra peinte.
Jean Cabrion, au savonnier Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que CINQ centimes.

Mort de Mme Alfred Motte. — Mme Alfred Motte, veuve du grand industriel, mère de M. Eugène Motte, l'honorable député de Roubaix, est morte samedi, en son domicile Grande-Rue.

Frappée, vendredi matin, vers sept heures, d'une hémorragie cérébrale, Mme Motte a succombé samedi matin, entourée de ses enfants.

Jeudi, elle avait encore fait en ville une assez longue promenade et paraissait en très bonne santé.

La semaine dernière, la vénérable dame, avait eu le grand bonheur d'assister à une cérémonie touchante; cinq de ses petits enfants s'étaient approchés, en même temps, pour la première fois, de la Sainte Table.

Excellente chrétienne, très charitable, Mme Motte s'intéressait d'une façon très active à toutes les œuvres établies dans les paroisses de Roubaix.

Elle faisait partie depuis sa fondation de la Conférence des Dames de la Société de Saint-Vincent de Paul de la paroisse Sainte-Elisabeth. Présidente, depuis une vingtaine d'années, elle remplissait ses fonctions avec une exactitude et un zèle remarquables.

Lundi, Mme Motte présidait pour la dernière fois la réunion hebdomadaire de la Conférence.

La défunte appartenait encore à diverses confréries.

Les malheureux, les pauvres, perdent en Mme Alfred Motte, une grande bienfaitrice.

Nous prions la famille Motte-Grimonprez, de bien vouloir accepter l'expression de nos sentiments de profondes condoléances.

Les employés de l'octroi et la municipalité — L'administration municipale a cru bon de faire connaître par voie d'affiches, placées un peu partout en ville, qu'elle avait à se plaindre de certains employés de l'octroi. Ces derniers, d'après le placard, n'auraient pas, pour nos édiles, une déférence excessive et manqueraient même, dans certains cas, aux règles de la civilité. D'autre part, toujours d'après l'affiche en question, des employés de l'octroi exerceraient sur leurs collègues une sorte de pression, de terreur.

L'administration signale charitablement ces faits à M. le Préposé en chef, et menace de ses foudres les intéressés.

N'importe, la mesure est étrange. Même si les griefs que les membres de la municipalité peuvent avoir contre des employés des services publics sont exacts, est-ce que la population a besoin de les connaître?

Dans une administration où l'on entend le sens de l'autorité, ce serait affaire entre le Maire et la direction de ces services.

L'emprunt des villes de Roubaix-Tourcoing pour les eaux potables. — C'est jeudi qu'a eu lieu l'émission de sept cent seize obligations de l'emprunt ouvert par les villes de Roubaix et de Tourcoing pour les eaux potables. Les résultats de l'émission ont été centralisés à la mairie de Roubaix. Il en résulte que l'emprunt a été couvert.

Le conflit entre les villes de Roubaix et de Tourcoing et M. René Wibaux. — Voici les considérants et le dispositif de l'arrêt rendu, vendredi, par le Conseil d'Etat dans le procès intenté par M. René Wibaux aux villes de Roubaix et de Tourcoing, comme nous l'avons dit hier :

« Après avoir ouï M. Edmond, maître des requêtes, en son rapport, Me Devin, avocat de M. Wibaux, et Me Mimerel, avocat des villes de Roubaix et de Tourcoing, en leurs observations, Me Saint-Paul, commissaire du gouvernement, en ses conclusions, le Conseil d'Etat statuant au contentieux,

« Considérant qu'il résulte de l'instruction, que l'infiltration d'eau qui s'est produite pendant la nuit du 9 au 10 juillet 1896, dans la cave de M. Wibaux, a été la conséquence d'une rupture de la canalisation installée par les villes de Roubaix et Tourcoing, pour assurer le service municipal des eaux, qu'ainsi c'est à la mauvaise exécution ou au défaut d'entretien d'un ouvrage public que devaient être attribués les dégâts matériels causés par cet accident, aussi bien que les dommages dont il a été la cause première et que par suite, c'est à la juridiction administrative qu'il appartient de statuer sur la demande d'indemnité,

« Considérant qu'il sera fait une exacte appréciation des indemnités dues à M. Wibaux en condamnant les dites villes, solidairement à lui payer une somme de 100 francs, avec les intérêts à dater du 5 août 1896; Jour où il les a demandés au conseil de préfecture et une indemnité de 30 francs par mois à partir du 10 juillet 1896, date de l'accident, jusqu'au jour où la canalisation aura recommencé à fonctionner.

» Sur les intérêts des intérêts.

» Considérant qu'à la date du 14 juin 1897, jour où le sieur Wibaux les a demandés, il ne lui était pas dû une année entière d'intérêts, qu'il y a lieu par suite de rejeter cette demande :

» Décide :

» Art. 1er. — L'arrêté sus-visé du conseil de préfecture du département du Nord est annulé;

» Art. 2.— Les villes de Roubaix et de Tourcoing sont condamnées solidairement à payer à M. Wibaux :

» 1° La somme de 100 francs avec intérêts à dater du 5 août 1896;

» 2° Une indemnité de 30 francs par mois à partir du 10 juillet 1896 et jusqu'au jour où elles auront assuré le fonctionnement de la canalisation détériorée.

» Art. 3.— Le surplus des conclusions est rejeté.

» Art. 4. — Les villes de Roubaix et Tourcoing supportent les dépens.»

— Une inexactitude s'est glissée dans l'article que nous avons consacré à cette affaire dans notre numéro de samedi matin : l'indemnité de 30 francs accordée au réclamant est mensuelle et non hebdomadaire, comme on vient de le voir dans le texte de l'arrêt.

A ce sujet, ajoutons que c'est la *Société industrielle et commerciale de Roubaix* qui a pris ce procès à sa charge; après une étude attentive qui s'est traduite d'ailleurs par un mémoire publié en son temps dans nos colonnes, elle a jugé que la prétention du service des eaux était inacceptable en ce qu'elle exposait l'industrie aux plus graves inconvénients et qu'il lui appartenait d'intervenir au nom de l'intérêt public, comme elle l'avait déjà fait précédemment en plusieurs circonstances.

L'arrêté municipal interdisant les processions. — On a placardé, samedi après-midi, l'arrêté municipal suivant, pris par M. le Maire de Roubaix, en 1881, pour interdire les processions.

« Le Maire de la ville de Roubaix,

» Vu : Le vœu émis à la presque unanimité des membres du Conseil municipal dans sa séance du 7 mai dernier; le décret des 16-24 août 1790, titre XI, art. 3; la loi du 18 germinal an X, art. 45; la loi du 18 juillet 1837, art. 11; les instructions de M. le Préfet du Nord du 24 juin 1881;

» Considérant :

» Que, la sortie des processions qui a eu lieu dimanche dernier, dans cette ville, a provoqué des manifestations en sens contraire et des collisions qui ont troublé l'ordre public;

» Que, vu l'état actuel des esprits, il y a lieu de craindre à la prochaine sortie des processions, le renouvellement avec aggravation de ces scènes de désordres aussi dangereuses pour la sécurité publique que préjudiciables à la dignité de la religion elle-même;

Qu'il est du devoir de l'autorité municipale de prévenir le retour de pareils faits;

» Arrête :

» Article premier. — La sortie des processions sur la voie publique est interdite dans toute l'étendue du territoire de Roubaix.

» Art. 2. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville, à Roubaix, le 25 juin 1881.

» Vu et approuvé : Le Maire,

» Le préfet du Nord, Signé : LÉON ALLART.

» Signé : PAUL CARNON. Pour copie conforme :

» *Hôtel-de-Ville de Roubaix,* Le Maire,

» Le 8 juin 1899. H. CARRETTE. »

Un nouveau médaillé colonial. — La médaille coloniale a été accordée à M. Auguste Wauters, demeurant 133, rue des Arts, ancien soldat au 1er régiment d'infanterie de marine, qui a pris part à l'expédition du Sénégal en 1886-1887.

La fête de la Société des voyageurs et employés. — La ville vient de mettre le square Pierre Catteau à la disposition de la Société des voyageurs et employés de commerce de Lille, délégation roubaisienne, pour le concert que cette société donnera, le dimanche 23 juillet, au profit de sa caisse.

L'œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage. — On nous adresse la communication suivante :

« La *Fanfare Delattre* qui vient d'obtenir, dans un concert de bienfaisance, à Valenciennes, un si grand succès, n'a pas voulu priver les Roubaisiens de cette exécution, et afin d'en faire aussi profiter les pauvres de notre ville, sa commission vient d'offrir son gracieux concours au Comité de la Bouchée de Pain et du Prêt du Couchage pour le tirage des primes de la saison 1898-99.

» Cette solennité musicale populaire sera donnée le dimanche 25 juin à l'Hippodrome; sous peu le progamme sera publié.

» Toutes nos félicitations à cette vaillante société toujours si dévouée aux bonnes œuvres et qui pourrait à bon droit inscrire sur son drapeau : « Art et Charité ».

» MM. les membres du comité sont priés de ne pas manquer à la réunion de ce jour à 11 heures, des questions urgentes étant à l'ordre du jour. »

La fête de l'Adoration dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste. — Les solennités de l'Adoration seront célébrées, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le dimanche 25 juin. Des instructions préparatoires seront données, le jeudi et le vendredi, à huit heures du soir, par M. l'abbé Bayart, missionnaire diocésain. Le jour de l'Adoration, la grand'messe sera chantée très solennellement, à dix heures, par tous les membres de la société chorale. Les vêpres avec instruction auront lieu à trois heures. La cérémonie se terminera par la grande procession du Très-Saint-Sacrement.

L'excursion en Angleterre. — Parmi les excursions les plus intéressantes que la *Grande Harmonie* et les